

Section de Charente-Maritime  
Pierre Niollet  
Président de la section

Le Douhet, le 2 janvier 2025

Cher Compagnon, Chère Madame, Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous souhaiter un joyeux Noël et une très bonne année 2025.

Que l'année nouvelle vous apporte du bonheur, une heureuse santé et beaucoup de joies pour vous-même et toute votre famille.

Amicalement

Vous êtes adhérent parce que vous êtes décoré de l'ONM et vous appartenez à l'élite de la nation en charge de représenter et de promouvoir, au sein de notre société, les valeurs républicaines déclinées par cet ordre institutionnel. **Mais vous vous demandez peut-être encore ce que peut vous apporter l'ANMONM de Charente-Maritime ?**

⇒ Pour tous :

- Une ambiance solennelle et dynamique ;
- L'attribution de prix à la jeunesse touchant au civisme, à la citoyenneté et à la civilité ;
- L'encouragement à l'engagement des JSP, des jeunes du SMV ;
- Des réunions d'information, conférences, rencontres conviviales, voyages ou déplacements culturels.

⇒ Pour nos adhérents les plus âgés :

- Un soutien sans ingérence qui concilie aide et autonomie ;
- Soutien aux adhérents isolés, malades ou en difficultés ;
- Contacts téléphoniques, visites à domicile ;
- Conseils pour les démarches administratives ;
- Distribution de chocolats à Noël et cartes d'anniversaires.

**Bonne année**  
**2025**

En outre, elle s'attache à proposer à ses membres des services appréciés avec des tarifs préférentiels, notamment :

- L'accès à l'IGESA (Institution de gestion sociale des armées) pour vos envies de soleil, de détente et de découverte ;
- L'accès à L'A.D.O.S.O.M (Association des œuvres sociales d'outre mer) qui détient une résidence à Cannes et une autre à la station thermale de Châtel-Guyon en Auvergne

Enfin, elle apporte un soutien à la candidature de vos filles, petites-filles aux maisons d'Éducation de la LH.

**Et nous avons besoin de renforts pour faire vivre nos commissions, reconnues dans tout le département, qui assurent le rayonnement de la section départementale de l'ANMONM.**

-----**Coupon à découper et à retourner avec votre règlement**-----

**BULLETIN DE RENOUELEMENT DE COTISATION 2025**

Cotisation annuelle **40€** ou à vie **780€** compris la revue semestrielle « Mérite-17 »  
+ **16€** abonnement facultatif « Le Mérite »

**Délivrance d'un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% du montant total hors abonnement.**

NOM (en majuscules) : ..... Prénoms : ..... N° d'adhérent : .....

Tél : ..... Mobile : ..... Mail : .....

Ci-joint paiement par :

Chèque bancaire libellé à l'ordre de « ANMONM Section 17 » à retourner avec votre règlement à :  
**Mr Marc PERROCHAUD 1 Rue Émile Zola 17400 SAINT- JEAN-D'ANGÉLY**

Virement bancaire

**Banque : CAISSE D'ÉPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes**

**IBAN : FR76 1333 5004 0108 1594 6479 063**

**BIC : CEPAPRPP**

Date: ...../...../..... signature

**Dans le libellé du virement, indiquez impérativement votre Nom, N° adhérent et Cotisation 2025**